

## Les recommandations vaccinales du chien

Des injections essentielles doivent être administrées à tous les chiens, quel que soit leur mode de vie.

Par Bernard Domecq-Cazaux



Une primo-vaccination doit être réalisée sur le chiot à partir de sa 9<sup>e</sup> semaine.

Il existe deux catégories de vaccins : les incontournables, contre la maladie de Carré, l'hépatite de Rubarth et la parvovirose, et ceux ayant des valences non essentielles (que nous évoquerons dans notre numéro d'août), qui, pour certains chiens, sont tout de même indispensables.

Si le colostrum (ou premier lait) que le chiot ingère dans les premiers jours de sa naissance le protège pendant plusieurs semaines des viroses environnantes par les anticorps qu'il contient, ceux-ci diminuent rapidement et ne font plus alors barrage face aux attaques de virus. Cette période critique pour le chiot, mais variable selon les sujets, requiert la vaccination. À ce propos, pour augmenter la production d'anticorps maternels, il

est d'ailleurs recommandé de vacciner la chienne avant la saillie plutôt que pendant la gestation.

Les organismes internationaux européens et américains, composés de praticiens et d'universitaires reconnus pour leur expertise en la matière, préconisent, en tenant compte des risques et du coût de l'intervention, une primo-vaccination en trois phases à 9, 12, et 16 semaines dans les milieux à risque, ramenée à 12 et 16 semaines pour un chiot vivant dans un milieu plus favorable. Rappels entre 6 et 12 mois, puis tous les 3 ans.

Pour un chien de 4 mois ou un adulte jamais vacciné (ou depuis plus de 3 ans), une seule injection est suffisante, avec un rappel tous les 3 ans. ■